



*“vivre
ensemble,
égaux & différents”*

Présentation des services LADAPT Ouest à destination des jeunes





**Association militante et gestionnaire d'établissements,
LADAPT accompagne les personnes en situation de handicap
(de tout type de handicap et de tout âge) pour construire ensemble
leur parcours vers l'autonomie et promouvoir leur inclusion
citoyenne**

LADAPT en quelques dates...

- Création en **1929** par Suzanne Fouché
- Reconnue d'**utilité publique** en 1934
- Création de la Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées en 1997 (**SEEPH**)

LADAPT en quelques chiffres...

- **112 établissements** et services dans toute la France
- Près de **20 000 personnes** accompagnées chaque année
- Plus de 3000 salariés
- 55 établissements et activités éligibles à la taxe d'apprentissage

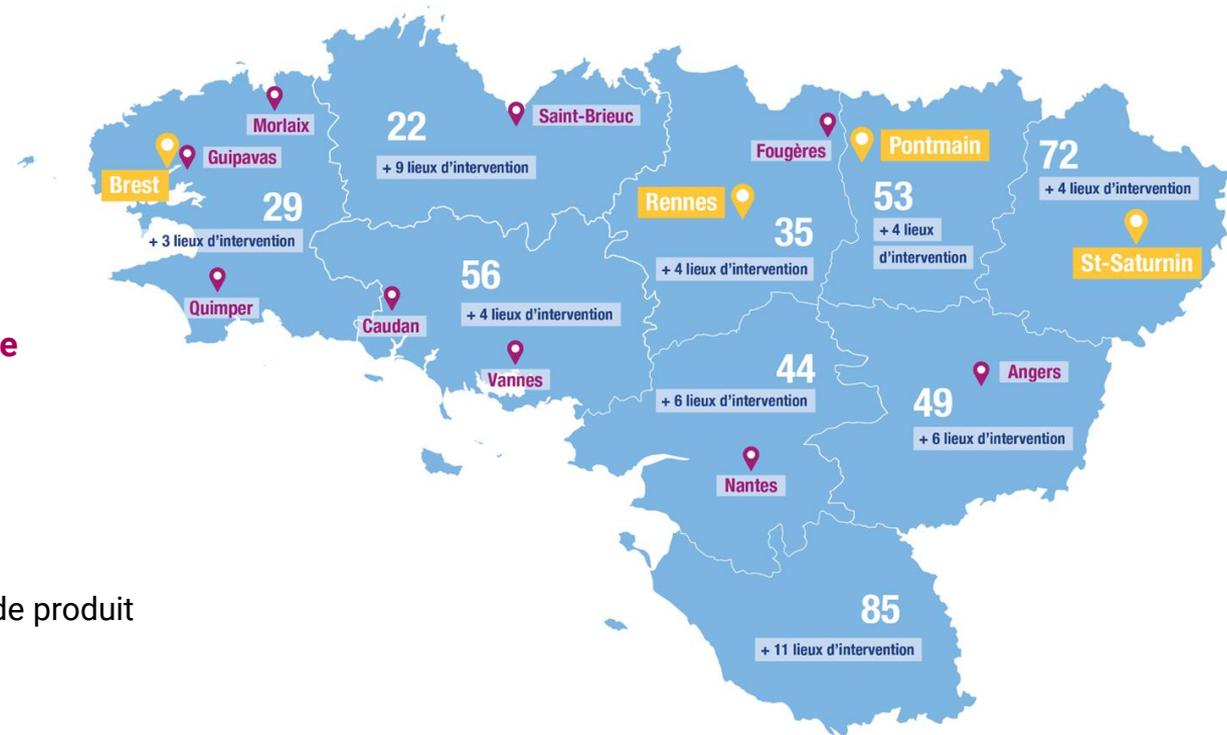


Les grandes missions de LADAPT

Scolariser	Soigner	Former	Insérer	Accompagner
Types de structures mobilisées				
IEM, SESSAD, CEM	SSR pédiatrique SSR adultes	ESRP, ESPO, Préparatoires, UEROS	ESAT, ESAT Hors-murs, ESAT de transition	SMSA, SAMSAH, SAVS, CAJ, FAM(J), Foyers d'hébergement
Expertise de LADAPT dans le domaine				
Expertise sur la prise en charge des enfants dyspraxiques	Médecine de la personne, expertise sur la prise en charge de personnes cérébrolésées	Formation ouverte et/ou à distance, parcours spécialisés et de droit commun	Accompagnement vers l'emploi de personnes cérébro- lésées ou déficiences psychiques	Accueil de personnes présentant tous types de déficiences

**Deux régions administratives :
Bretagne et les Pays de la Loire
Neuf départements**

- 24 budgets + 2 budgets TA
- 197,75 ETP
- 522 places
- 17,834 millions de d'euros de produit
 - ◆ 78% Médico-social
 - ◆ 22% ACO



L'objectif

Accompagner le jeune et sa famille dans l'élaboration et la validation d'un parcours d'accès à l'emploi et/ou la formation qualifiante, réaliste et cohérent

L'accompagnement proposé à différents niveaux

:

Projet professionnel
Évaluer capacités
et compétences

Auprès de la famille
Écoute, conseil,
accompagnement
sur mesure

Intégration au sein de l'établissement scolaire
(Lycée pro, MFR,
CFA, OF...)

Accessibilité
Faire évoluer les
environnements,
apporter une
expertise

Le public accompagné :



Le SESSAD accueille un public allant **de 16 à 25 ans**



Capacité d'accueil : **10 à 11 places par département** (22 - 29 -35 - 56)



Le SESSAD est **accessible via une notification de la CDAPH**



La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 « **Pour la liberté de choisir son avenir professionnel** » vient modifier les modalités du partenariat LADAPT / CFA, existant depuis 30 ans en Bretagne

L'objectif

Dynamiser l'alternance inclusive et **développer** la formation et l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

Atteindre 6% d'apprentis handicapés dans les CFA, en s'appuyant sur les nouvelles dispositions de la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel » :

- Nomination d'un référent handicap dans chaque CFA
- Assouplissement global de l'apprentissage
- Entrée en apprentissage tout au long de l'année
- Durée et modalités du contrat d'apprentissage adaptables
- Soutien renforcé avec une modulation de la prise en charge du contrat d'apprentissage par les OPCO : le CFA peut demander une majoration des coûts de formation pour chaque apprenti bénéficiaire d'une RQTH

Les missions de la ou du référent.e handicap en CFA

**Service
à l'apprenti et
à sa famille**

**Service
à l'équipe
pédagogique
et à l'équipe
administrative**

**Service à
l'employeur**



Les moyens prévus par la loi (décret du 26 novembre 2020)



Évaluation des besoins
de compensation **et**
adaptation



Adaptation pédagogique des
enseignements et des différentes
épreuves de certification



Acquisition et utilisation des
équipements techniques



Soutien à la formation
en entreprise



Accès aux droits,
mobilisation des
dispositifs



Accès à
l'autonomie

Le financement des prestations

**Pour les apprentis en
entreprise privée**



**Les OPCO et
l'Agefiph**

**Pour les apprentis de
la fonction publique**



Le FIPHFP

L'objectif

Apporter un appui expert à votre parcours professionnel

Les modules possibles

:

Pré-
Diagnostic

Bilan
complémentaire

Appui à
l'élaboration
du projet
professionnel

Accompagnement
à la réalisation
du projet
professionnel

Appui pour
prévenir et
résoudre les
situations de
rupture

Les bénéficiaires :

- Bénéficiaires de l'obligation d'emploi ou en voie de l'être, **ou s'engageant dans cette démarche**
- Demandeurs d'emploi, salariés, alternants, travailleurs non salariés, agents de la fonction publique, stagiaire de la formation professionnelle
- Orientés par la CDAPH vers le marché du travail

Les prescripteurs :

- Cap emploi, Pôle emploi, Missions locales
- **Employeurs publics ayant signé une convention avec le FIPHFP**



L'objectif

Soutenir, au long cours, l'accès et le maintien dans l'emploi en milieu ordinaire de personnes vivant avec un handicap et mises en échec dans les dispositifs d'insertion traditionnels (droit commun et droit spécifique)

Caractéristiques du programme de job coaching :

**Soutien
individualisé,
intensif et
illimité dans le
temps**

**Vise l'emploi
direct**
Stratégie du
place and train

**Fondé sur les
principes du
rétablissement**
Rêve professionnel,
préférences

**Priorise une
intervention
mobile**
Environnement
propre de la
personne

- > Lien vers un post LinkedIn “La Boîte à talents”
- > Lien vers la vidéo d'Etienne



Les bénéficiaires :

- Bénéficiaires de l’obligation d’emploi ou en voie de l’être, à quelque moment que ce soit de leurs parcours, et prioritairement :
 - Demandeurs d’emploi de 30 ans ou moins
 - Travailleurs d’ESAT
 - Salariés en difficulté sur leurs postes de travail
- Employeurs des personnes accompagnées (sous réserve de leur accord)

Les prescripteurs :

- Cap emploi, Pôle emploi, Missions locales
- CDAPH



Une plateforme Emploi accompagné dans chaque département :
emploi.accompagne.bretagne@ladapt.net



> Les missions de l'Emploi Accompagné :



Accompagnement sans durée prédéterminée, mobilisable à tout moment du parcours vers ou dans l'emploi compétitif



Soutien intensif à l'emploi, basé sur la stratégie du “place and train”, qui vise une insertion directe en milieu ordinaire de travail (sans réentraînement préalable)



Soutien individualisé porté par un référent unique dans les 4 modules du programme et en charge de coordonner les acteurs



Soutien proposé à l'employeur et au collectif de travail